

S.I.A.E.P. ou Régie Communale DONNEES 2015	Prélèvements		Imports	Exports
	Dans le BV	Hors du BV	hors BV	hors BV
SIAEP de FLEE	38 722	0	0	0
SIAEP DE LOIRE BECONNAIS	0	307 807	0	0
SIAEP DU SEGREEN	676 729	1 057 201	398 642	0
SIAEP DE LA REGION OUEST DE CHATEAUGONTIER	174 927	0	336 256	0
SIAEP DU CRAONNAIS	539 724	0	40 155	0
SIAEP DE LA REGION DE LIVRE LA TOUCHE	369 342	0	174 730	0
SIAEP DU CENTRE OUEST MAYENNAIS	335 267	23 011	0	0
SIAEP DE BIERNE	0	189 824	0	0
SIAEP DE LA REGION DE LE PERTRE - ST CYR	53 013	0	0	25 249
SGEA DE L'AGGLOMERATION DE CHATEAUGONTIER	0	51 069	0	0
REGIE D'EAU DE CHEMAZE	43 377	0	46 963	0
REGIE D'EAU DE CRAON	0	0	1 120 759	0
REGIE D'EAU DE COSSE LE VIVIEN	104 802	0	267 309	0
REGIE D'EAU D AHUILLE	0	52 662	16 171	0
TOTAL	2 335 903	1 681 574	2 400 985	25 249

BILAN ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU BASSIN VERSANT DE L'OUDON							
	1998	2003	2004	2007	2011	2013	2015
Prélèvements dans le bassin versant de l'Oudon	3 552 000	3 230 621	3 064 775	2 657 854	2 539 450	2 175 804	2 335 903
Prélèvements hors bassin versant de l'Oudon à partir de captages appartenant à l'un des SIAEP	1 494 300	1 634 022	1 674 758	2 103 468	2 055 063	1 600 137	1 681 574
Volumes importés	2 819 400	2 400 142	2 454 652	2 220 911	2 408 270	2 285 804	2 400 985
Volumes exportés	0	337	660	36 001	39 210	23 165	25 249
Part de l'eau potable fournie en propre par le bassin versant de l'Oudon	45,2	44,5	42,6	38,3	36,5	36,0	36,5
Part de l'eau potable prélevée hors bassin versant	19,0	22,5	23,3	30,3	29,5	26,5	26,3
Part de l'eau potable importée	35,8	33,0	34,1	32,0	34,6	37,9	37,6

REGLES DE CALCUL :

Part de l'eau potable fournie en propre par le bassin versant de l'Oudon =

$$\text{Prélèvements dans le bassin versant} / (\text{Prélèvements dans le bassin versant} + \text{Prélèvements hors bassin versant} + \text{Volumes importés} - \text{Volumes exportés})$$

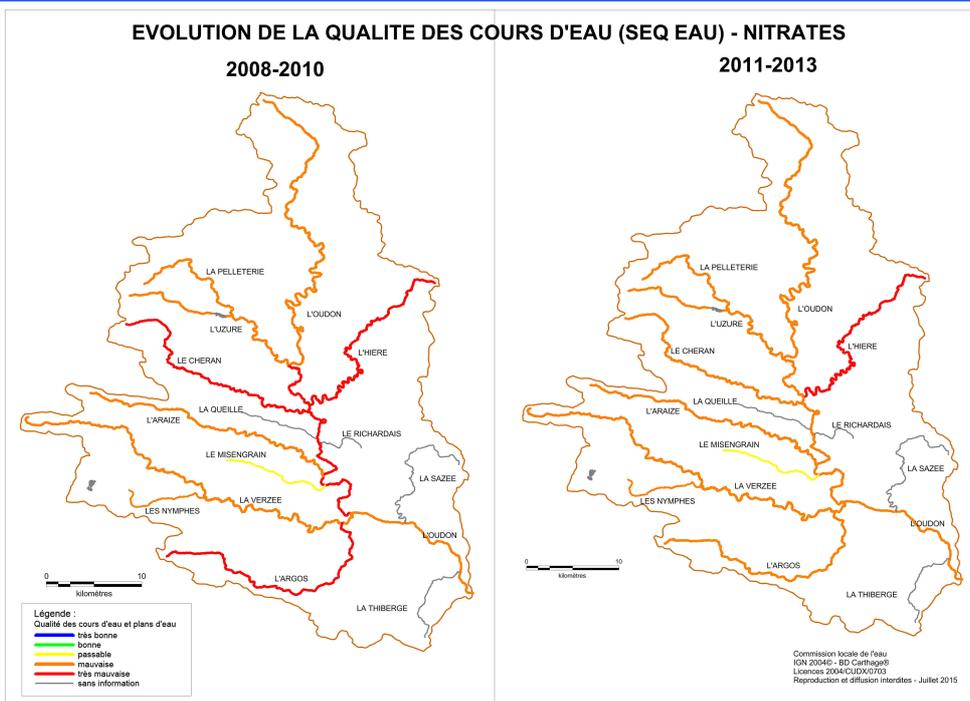
Les SIAEP ayant beaucoup de communes hors bassin versant (SIAEP de BIERNE et de BECON LES GRANITS) n'ont pas de captage dans le bassin versant.. On considère comme volumes prélevés hors bv les volumes consommés par les abonnés des communes situées dans le bassin versant.

Pour le SGEAU, on ne dispose pas de la consommation des abonnés de Château-Gontier, on a donc considéré que les volumes importés et consommés sur le bassin versant étaient la somme des importations du SGEAU divisé par 3 (nombre de communes constituant le SGEAU).

Dans le cas du S.I.A.E.P. de Loiron, [les volumes consommés par les communes du S.I.A.E.P. appartenant au bassin versant de l'Oudon + les volumes exportés] étant inférieurs aux volumes puisés dans le bassin versant de l'Oudon, on affecte directement le volume consommé par les communes dans la case prélèvement dans le bassin versant. On suppose que les prélèvements hors bassin versant et les imports alimentent les communes situées hors bassin versant.

Quand une Collectivité C1 vend à une Collectivité C2, et que dans les rapports annuels il n'y a pas correspondance exacte entre le volume déclaré vendu par C1 et le volume acheté déclaré par C2, on se base sur les déclarations des vendeurs.

Quand on ne dispose pas du détail des consommations par commune, on calcule la moyenne des consommations par abonné et on multiplie par le nombre d'abonnés sur le bassin de l'Oudon

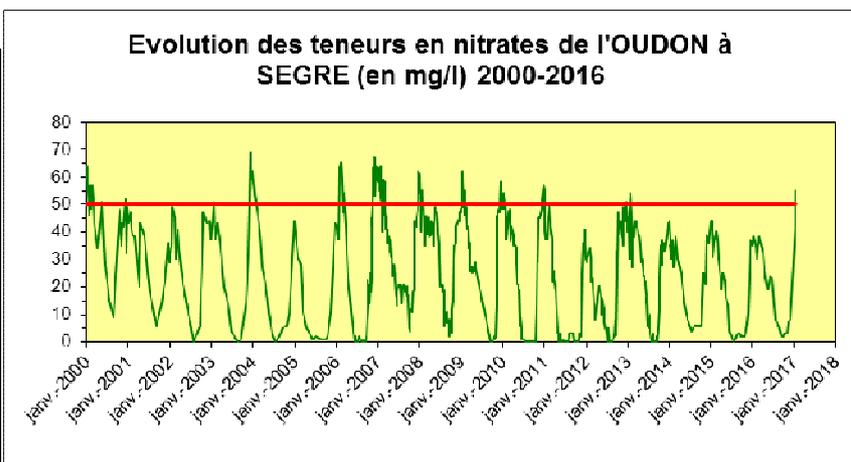


captages souterrains

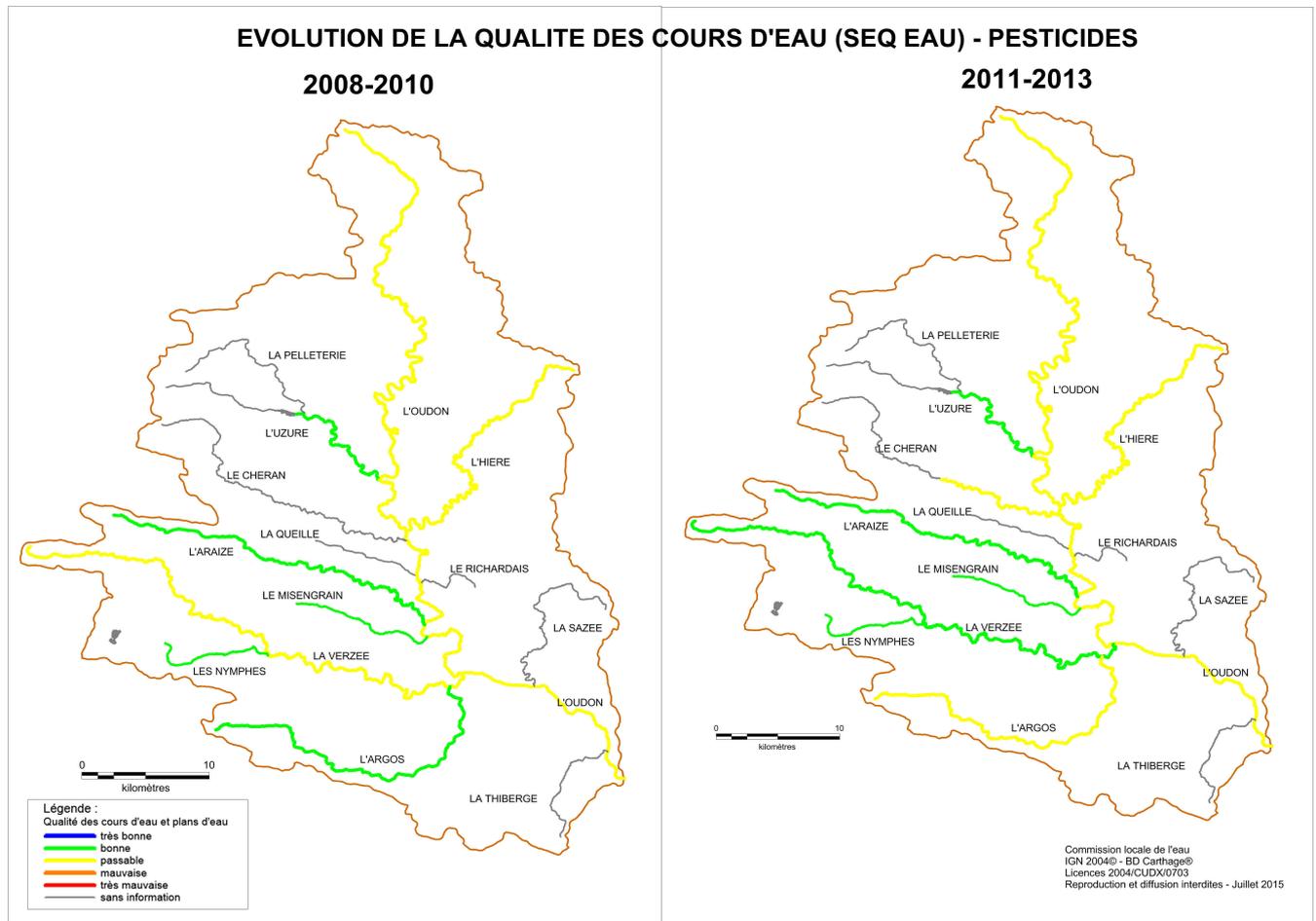
Critères :	captages	référence 2013	moyenne annuelle	objectifs	
				2019	2027
	La Jordonnière	absence de nitrates	0 mg/l (2013)	maintien	
	Chaintres		0 mg/l (2016)		
	Chanteloup		0 mg/l (2016)		
	La Haie-Les Friches		0 mg/l (2016)		
	La Masuraie		0 mg/l (2016)		
	La Marinière	détection à taux faible (<15mg/l)	3,8 mg/l (2015)	maintien	
	Les Fauvières	détection à taux importants (entre 40 et 50mg/l)	46,22 mg/l (2016)	diminution	
	Challonge	détection à taux élevés de nitrates > 50 mg/l	45,13 mg/l (2016)	inversion de la tendance (diminution de 5 mg/l)	diminution significative
	l'Eperonnière		57,41 mg/l (2016)		
	La Plaine		67,69 mg/l (2016)		

prise d'eau de Segré / nombre de jours de dépassement « officiel ARS »

Années	Nb jours ≥ 50 mg/l	limite
2004	41	18
2005	0	18
2006	46	18
2007	91	18
2008	37	18
2009	4	18
2010	15	18
2011	10	18
2012	0	18
2013	21	18
2014	0	18
2015	0	18
2016	0	18



sur les affluents de l'Oudon

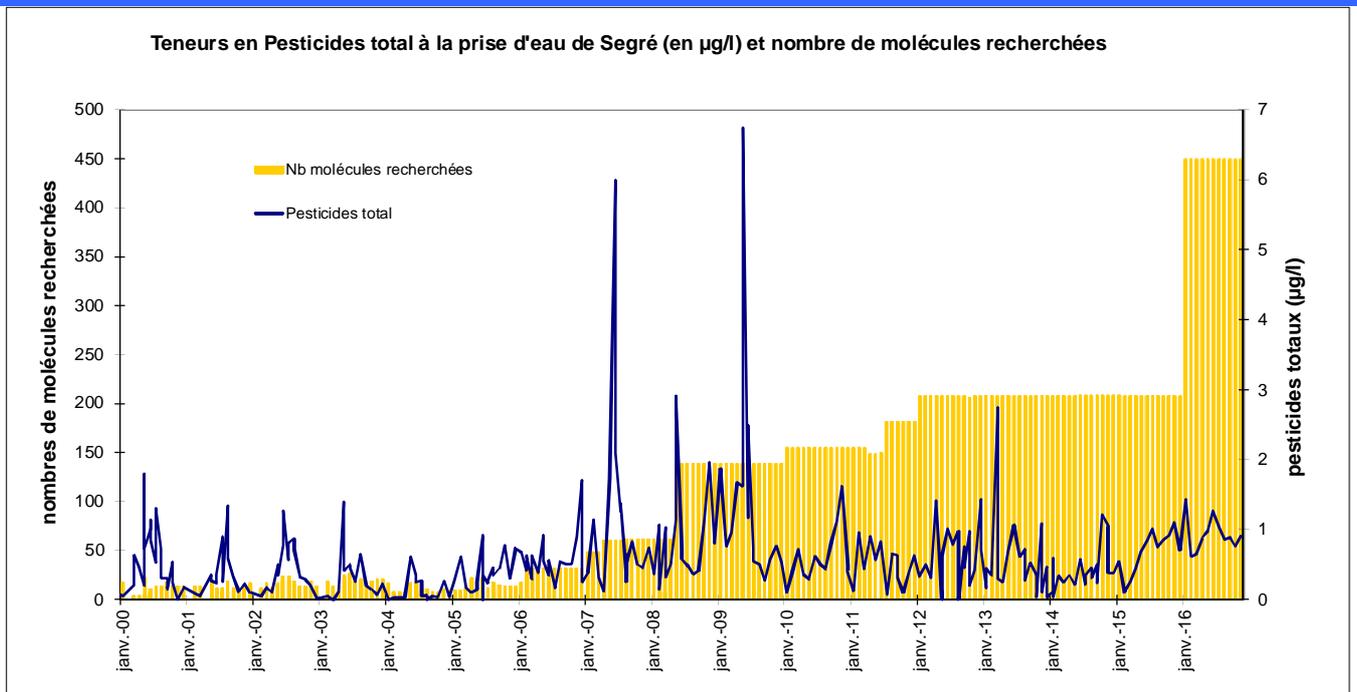


dans les eaux souterraines

Critères :	captages	référence 2013	résultat annuel	Objectif 2019
	La Jordonnière	absence de phyto		0 µg/l (2013)
Chanteloup	0 µg/l (2016)			
La Masuraie	0,03 µg/l (2016)			
La Haie-Les Friches	0 µg/l (2016)			
Challonge	0 µg/l (2016)			
Chaintres	détection à taux faible < 0,10 µg/l détection à taux moyen entre 0,10 et 0,20 µg/l		0,09 µg/l (2016)	maintien
Les Fauvières			0,02 µg/l (2016)	
l'Eperonnière			0 µg/l (2016)	
La Marinière			0,04 µg/l (2016)*	
La Plaine	détection à taux moyen entre 0,10 et 0,20 µg/l		0,06 µg/l (2015)	diminution

*il ne s'agit pas d'analyses multi-résidus, seul un paramètre a été analysé

à la prise d'eau de Segré



Molécules les plus retrouvées à la prise d'eau de Segré

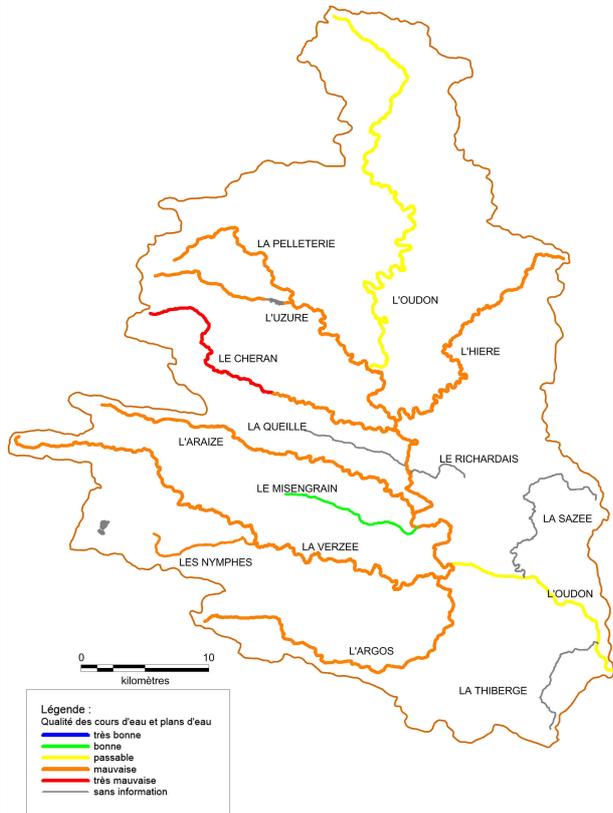
molécules les plus retrouvés en 2015	usage	Molécule/substance interdite	Molécule dépassant sur au moins une analyse les 0,10 µg/l en 2015
AMPA	désherbant		✗
Atrazine-2-hydroxy	désherbant maïs	✗	✗
Isoproturon	désherbant blé, orge		✗
Métaldéhyde	molluscide		
Glyphosate	désherbant		✗
Triclopyr	désherbant		
Mécoprop	désherbant		
Diméthénamide	désherbant maïs	✗	

sur les affluents de l'Oudon

EVOLUTION DE LA QUALITE DES COURS D'EAU (SEQ EAU) - MATIERES ORGANIQUES OXYDABLES

2008-2010

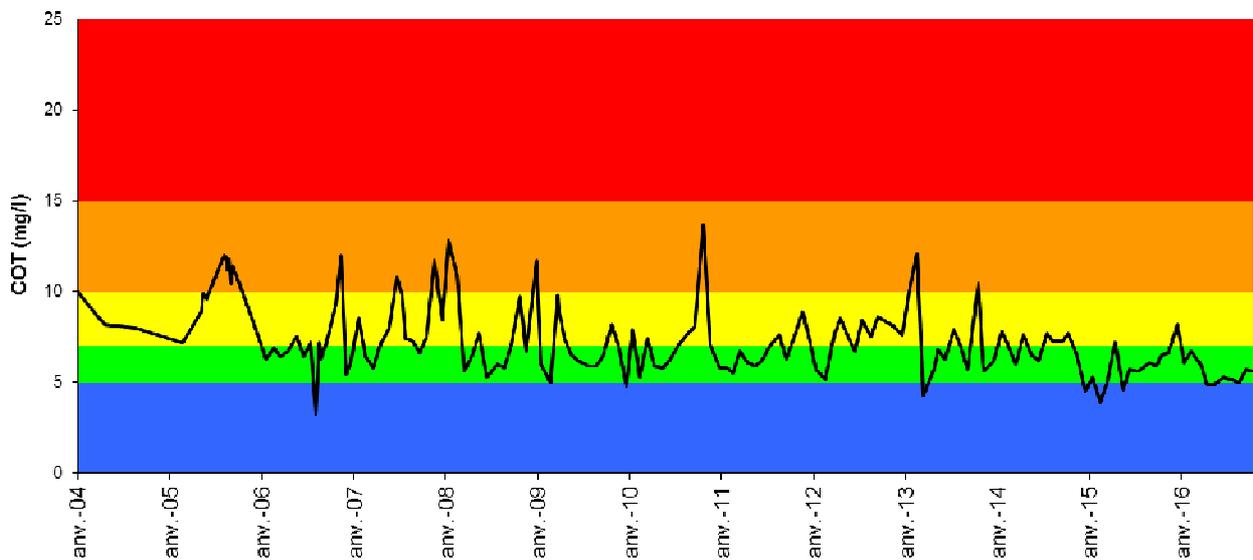
2011-2013



Commission locale de l'eau
IGN 2004© - BD Carthage©
Licences 2004/CUDX/0703
Reproduction et diffusion interdites - Juillet 2015

à la prise d'eau de Segré

EVOLUTION DE LA TENEUR EN CARBONE ORGANIQUE TOTAL DANS L'OUDON A SEGRE (2004-2016)

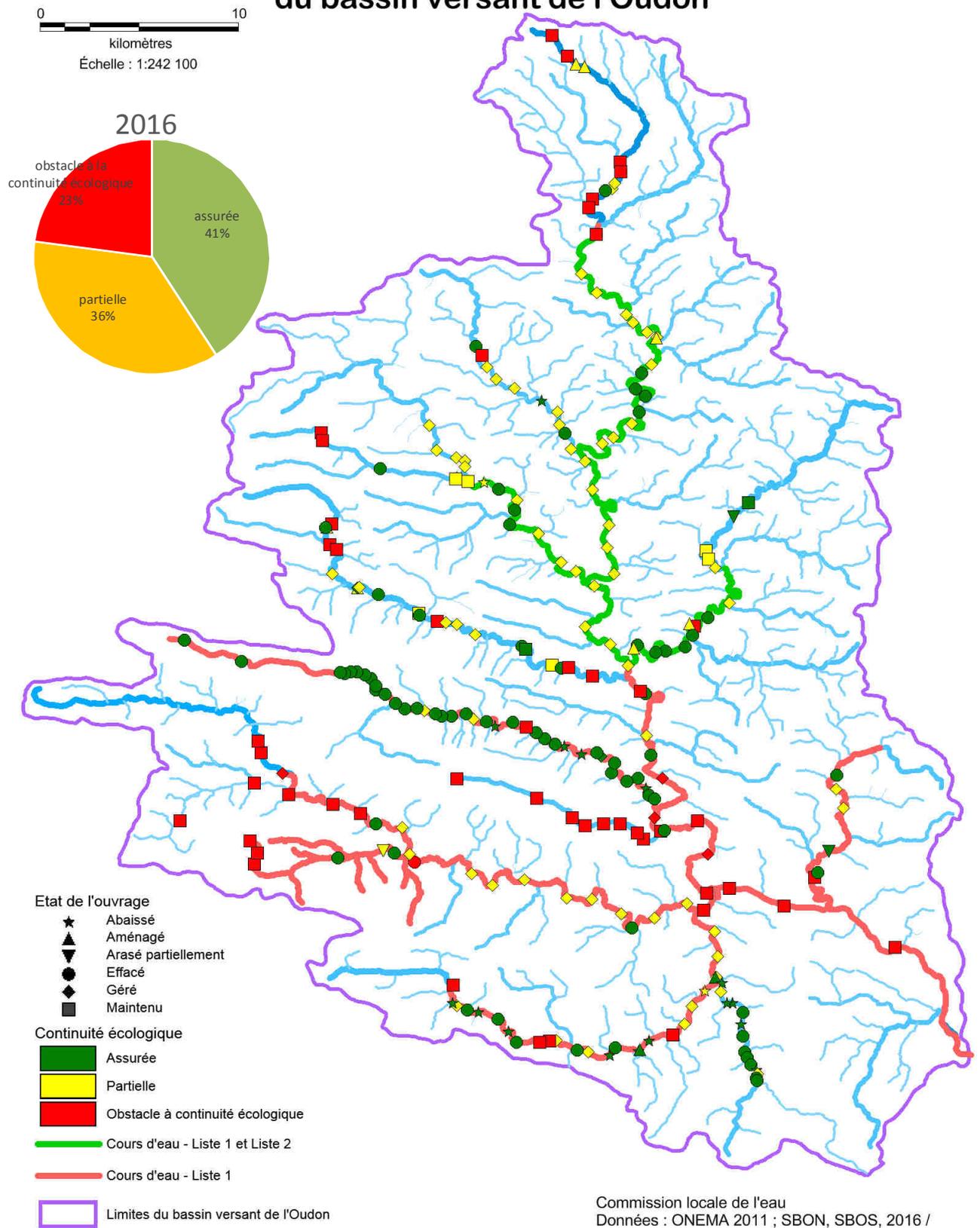


Code Masse d'eau	Nom	Taux d'étagement en m / m			
		Etat 2003	Etat 2012	Objectif intermédiaire 2017	Objectif définitif 2027
FRGR1078	LA THIBERGE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	0,00	0,00	0,00	à établir d'ici 2017
FRGR1126	LA SAZEE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	0,22	0,15	0,15	à établir d'ici 2017
FRGR0521b	LE CHERAN DEPUIS SAINT-MARTIN-DU-LIMET JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	0,31	0,24	0,24	à établir d'ici 2017
FRGR1575	LA PELLETERIE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'UZURE	0,33	0,33	0,33	à établir d'ici 2017
FRGR0520	L'HIERE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	0,39	0,15	0,15	à établir fin 2014
FRGR0521a	LE CHERAN ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A SAINT-MARTIN-DU-LIMET	0,44	0,22	0,22	à établir d'ici 2017
FRGR0504	L'OUDON ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A CRAON	0,53	0,44	0,39	à établir fin 2014
FRGR0519b	L'UZURE DEPUIS L'ETANG DE LA RINCERIE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	0,69	0,45	0,40	à établir fin 2014
FRGR0522	LA VERZEE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	0,85	0,85	0,70	à établir d'ici 2017
FRGR0524	L'ARGOS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	0,95	0,83	0,39	à établir d'ici 2017
FRGR0523	L'ARAIZE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON	0,97	0,45	0,39	à établir d'ici 2017
FRGR0505a	L'OUDON DEPUIS CRAON JUSQU'A SEGRE	1,01	0,98	0,91	à établir fin 2014
FRGR0505b	L'OUDON DEPUIS SEGRE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LA MAYENNE	1,01	1,01	Masse d'Eau Fortement Modifiée	
FRGR1124	LE RICHARDAIS ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON				
FRGR1134	LA QUEILLE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC L'OUDON				
FRGR1574	L'UZURE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A L'ETANG DE LA RINCERIE				

classes de qualité en fonction du taux d'étagement (selon O.N.E.M.A.) :

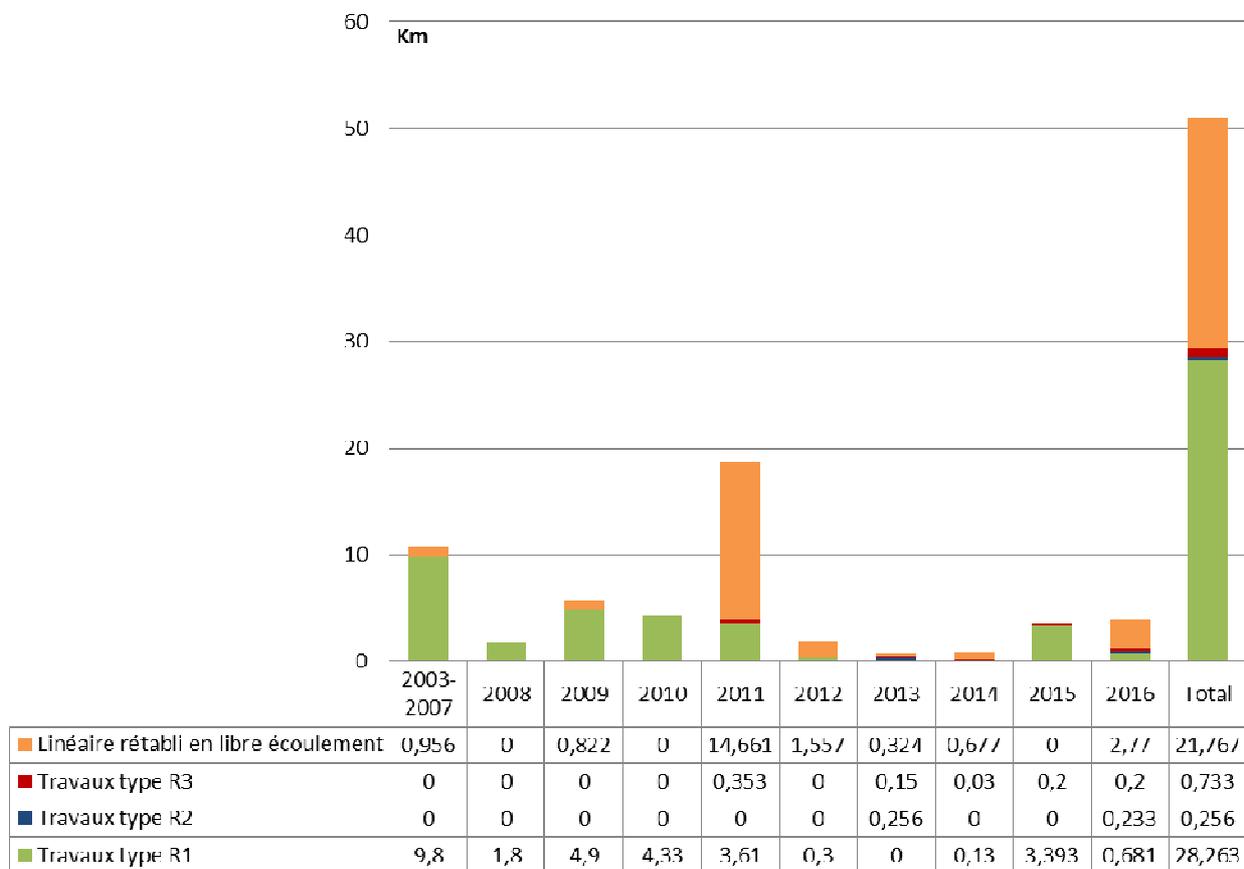
< 0,2		très faible impact
0,2 à < 0,4		faible impact
0,4 à < 0,6		impact moyen
0,6 à < 0,8		fort impact
> 0,8		très fort impact

Continuité écologique sur les ouvrages du bassin versant de l'Oudon

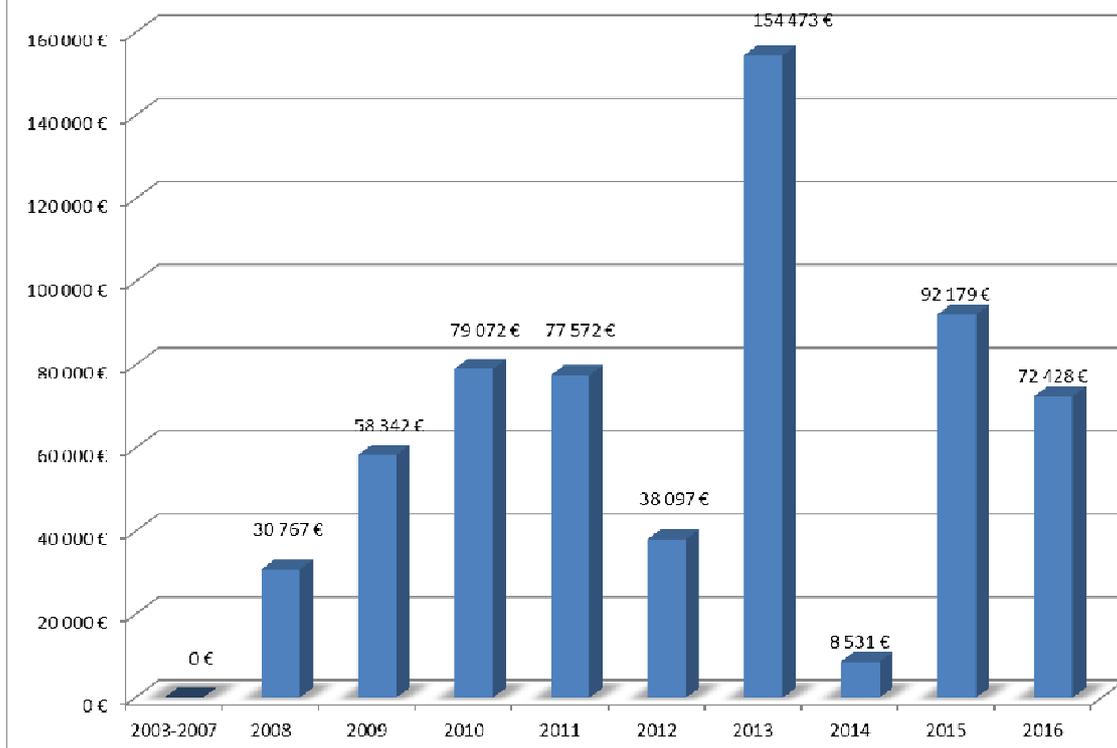


Commission locale de l'eau
Données : ONEMA 2011 ; SBON, SBOS, 2016 /
IGN 2004© - BD Carthage®
Licences 2004/CUDX/0703
Reproduction et diffusion interdites - Septembre 2016

Linéaire de rivière restaurée par type de travaux (km)

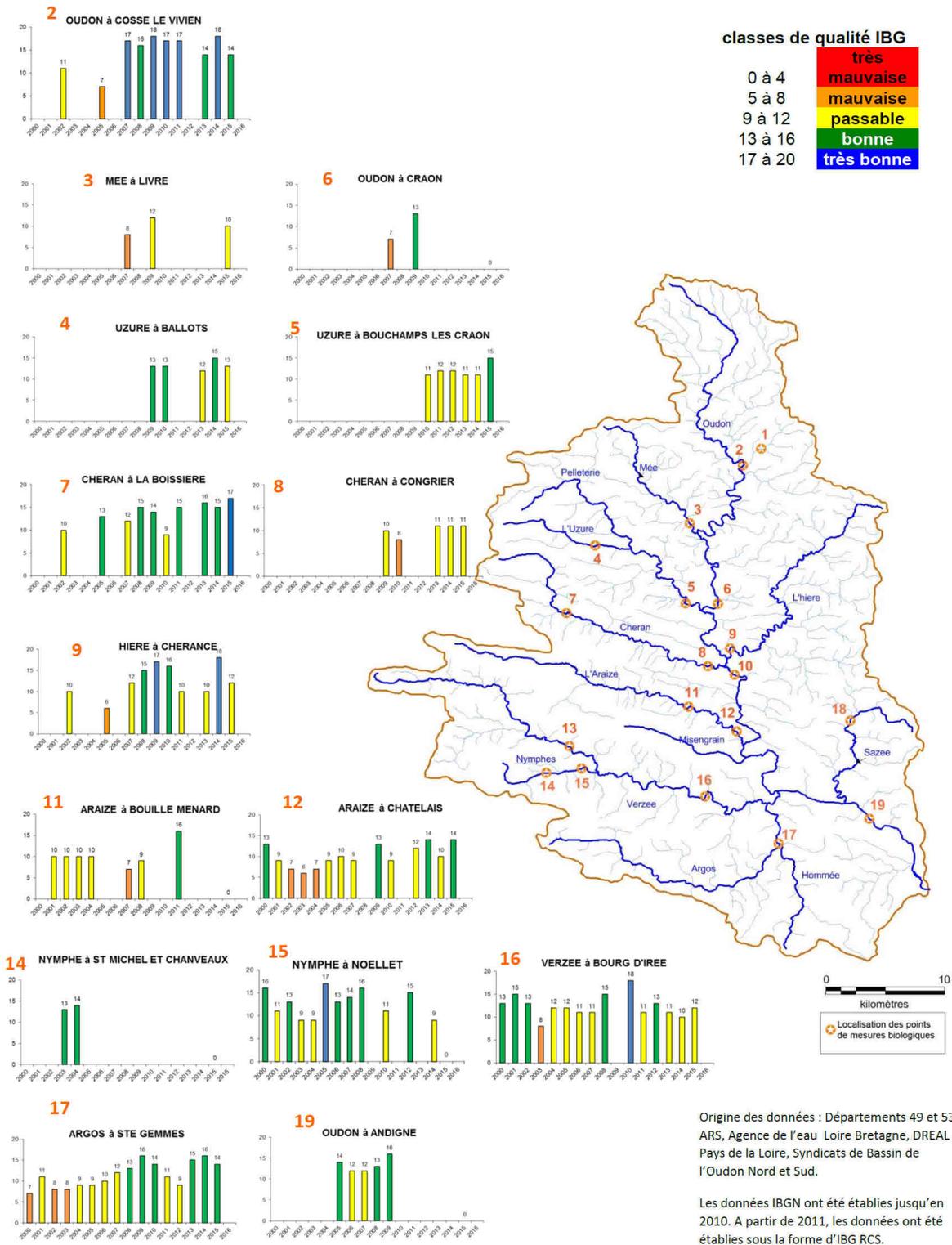


Coût de l'ensemble des actions (539 032.44€ TTC)



Indice Biologique Général (IBG)

Evolution de l'Indice Biologique Général (IBG)
sur le Bassin versant de l'Oudon de 2000 à 2015



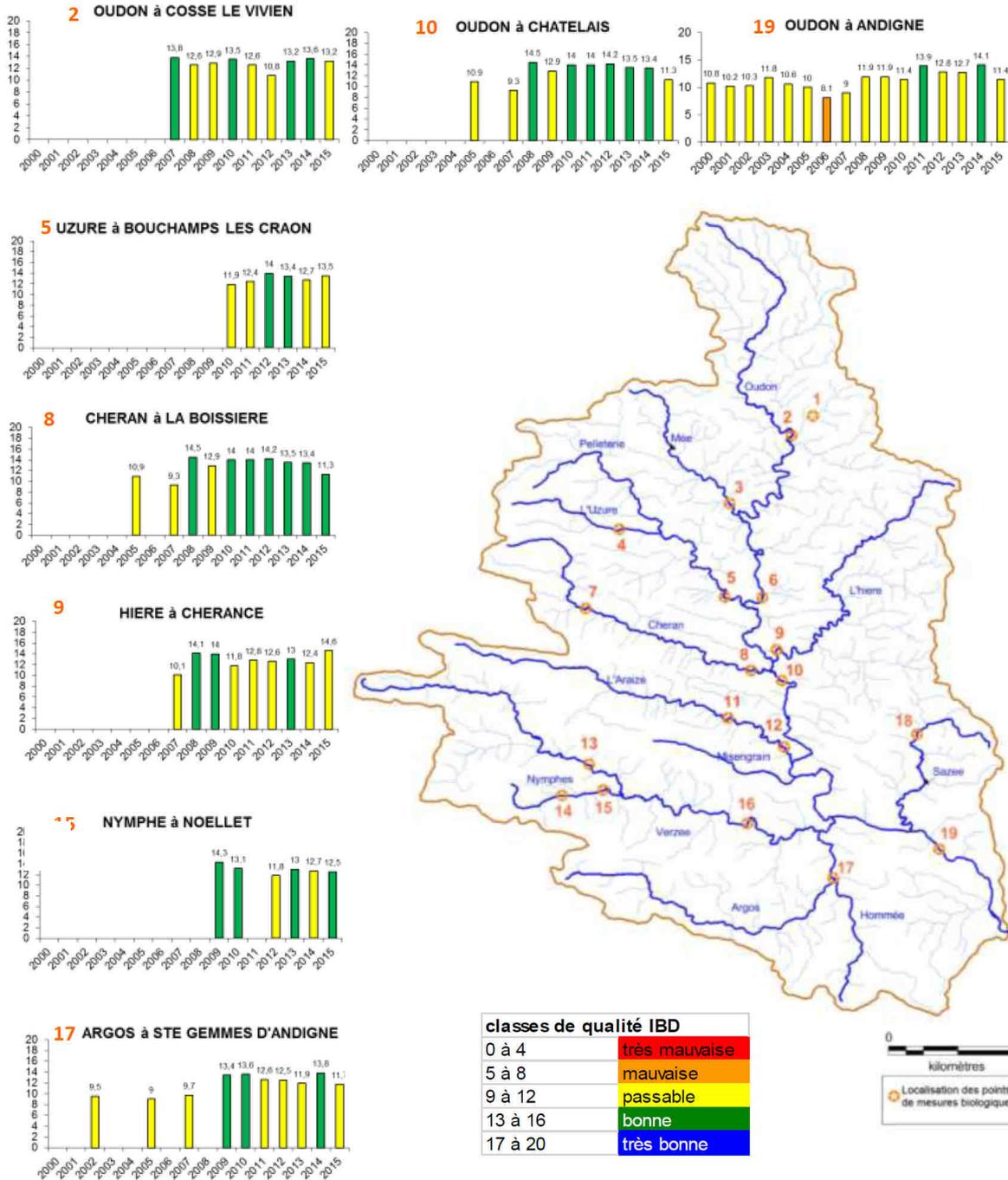
Origine des données : Départements 49 et 53, ARS, Agence de l'eau Loire Bretagne, DREAL Pays de la Loire, Syndicats de Bassin de l'Oudon Nord et Sud.

Les données IBGN ont été établies jusqu'en 2010. A partir de 2011, les données ont été établies sous la forme d'IBG RCS.

Z:\BVOUDON\CLE\MISSION EVALUATION\TDB 2013\INDICATEURS\2014_INDIC_CLES\enjeu B\Obj_B2_continuite_ecolog\evolution 2000_2015_IBGN.docx

Indice Biologique Diatomées (IBD)

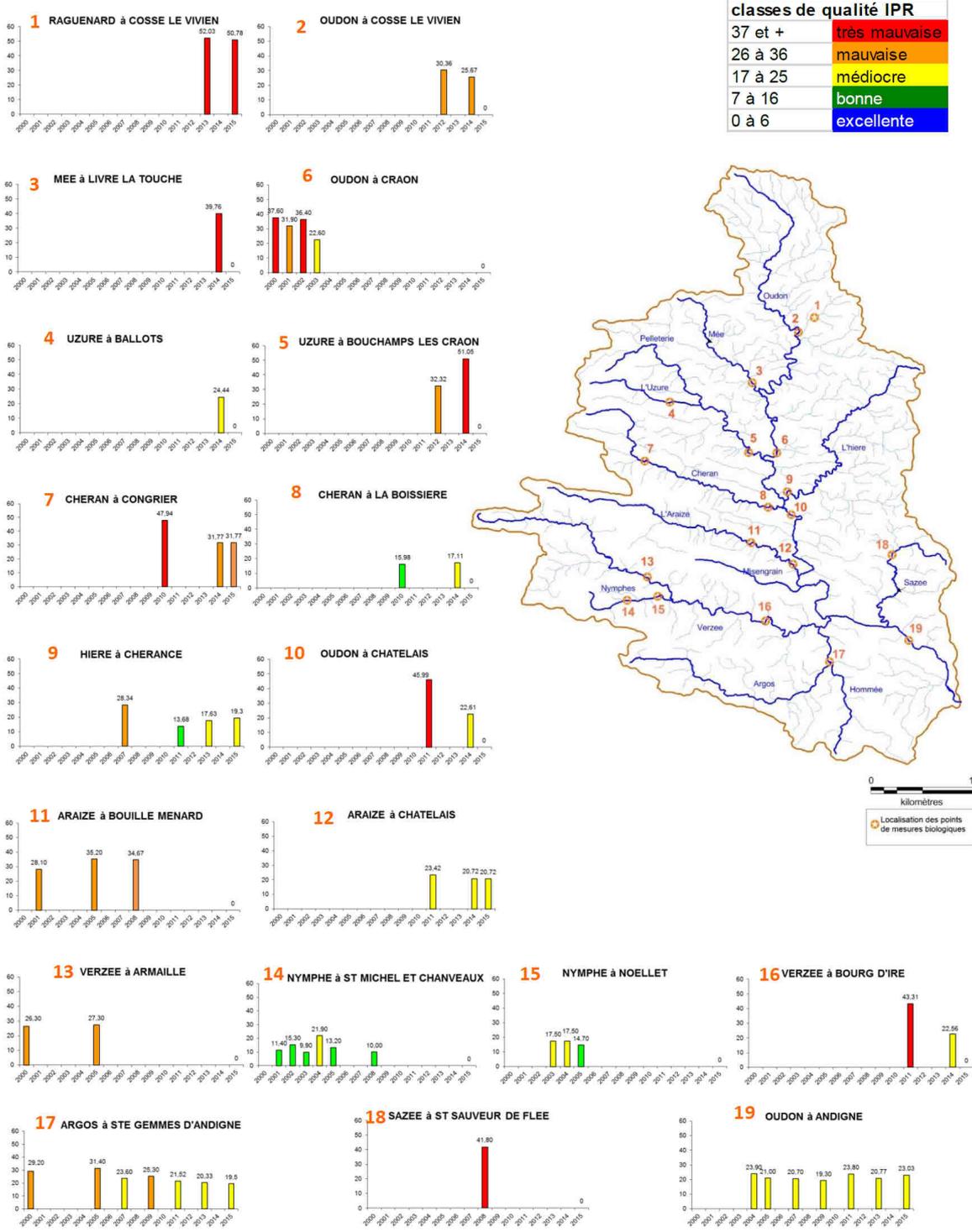
Evolution de l'Indice Biologique Diatomées (IBD)
sur le Bassin versant de l'Oudon de 2000 à 2015



Origine des données : Départements 49 et 53, ARS, Agence de l'eau Loire Bretagne, DREAL Pays de la Loire

Indice Poissons Rivière (IPR)

Evolution de l'Indice Poissons Rivières (IPR) sur le Bassin versant de l'Oudon de 2000 à 2015



Origine des données : Départements 49, ARS, Agence de l'eau Loire Bretagne, Syndicats de Bassin de l'Oudon Nord et Sud, FDPPMA 53 et 49.

Z:\BVOUDON\CLE\MISSION EVALUATION\TDB 2013\INDICATEURS\2014_INDIC_CLES\enju B\Obj_B2_continuite_ecolog\2015_evolution 2000_2015_IPR.docx

Critères :		Référence (2000-2014)	Etat évalué (2000-2015)	objectif
	IBG	passable à bon	passable à bon	bon sur l'Oudon et ses affluents
	IBD	passable à bon	passable à bon	bon sur l'Oudon et ses affluents
	IPR	très mauvais à passable	très mauvais à passable	bon sur l'Oudon et ses affluents
	IBMR	mauvais	mauvais	bon sur l'Oudon et ses affluents

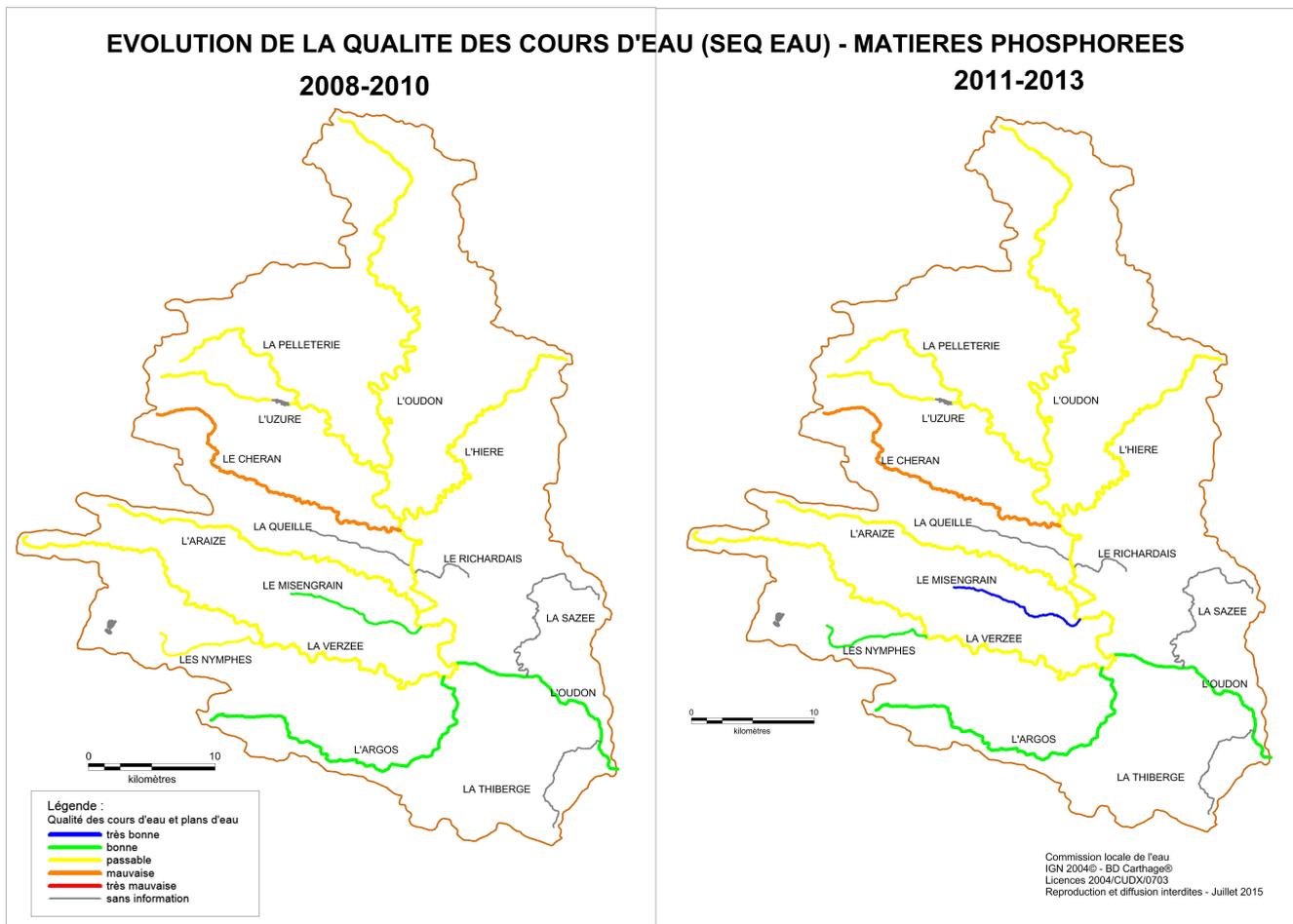
IBMR (Indice Biologique des Macrophytes de Rivière)

Rivière	Commune	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
ARGOS	Ste GEMMES D'ANDIGNE	8,34		8,52		7,69		8,37
LOUDON	ANDIGNE		8,16					
LOUDON	COSSE LE VIVIEN		9,7		9,65		8,53	
CHERAN	LA BOISSIERE				8,74		8,43	
UZURE	BOUCHAMPS LES CRAON		8,61					
HIERE	CHERANCE	9		9,3		8,29		10
CHERAN	CONGRIER						8,66	

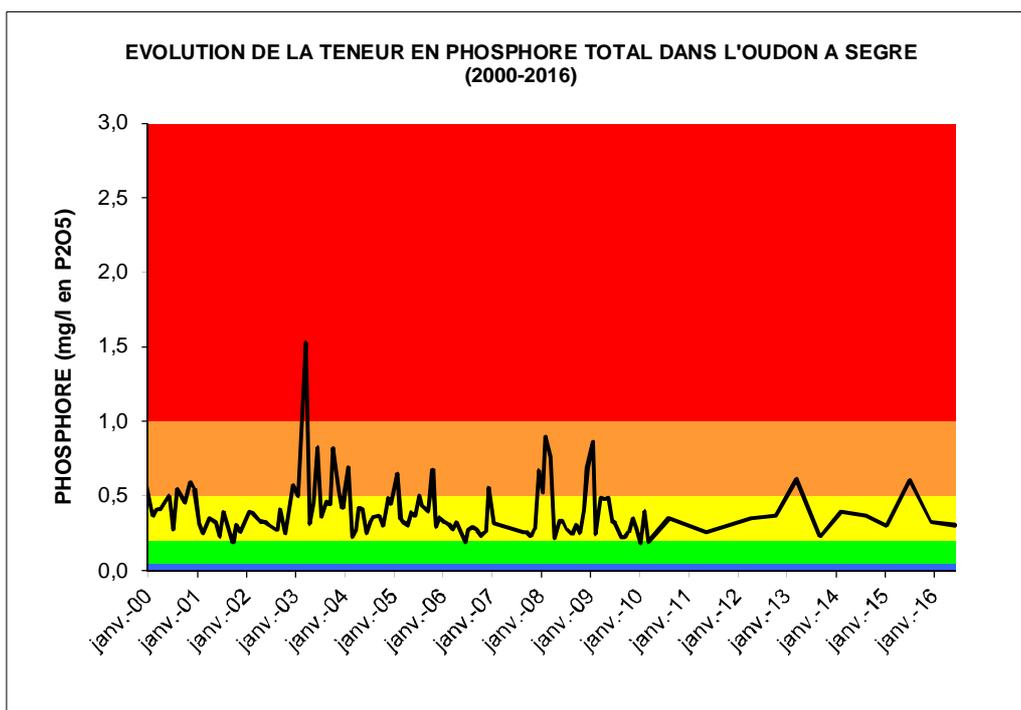
classes de qualité IBMR :

0 ≤ Note ≤ 8	très mauvaise
8 < Note ≤ 10	mauvaise
10 < Note ≤ 12	passable
12 < Note ≤ 14	bonne
14 < Note ≤ 20	très bonne

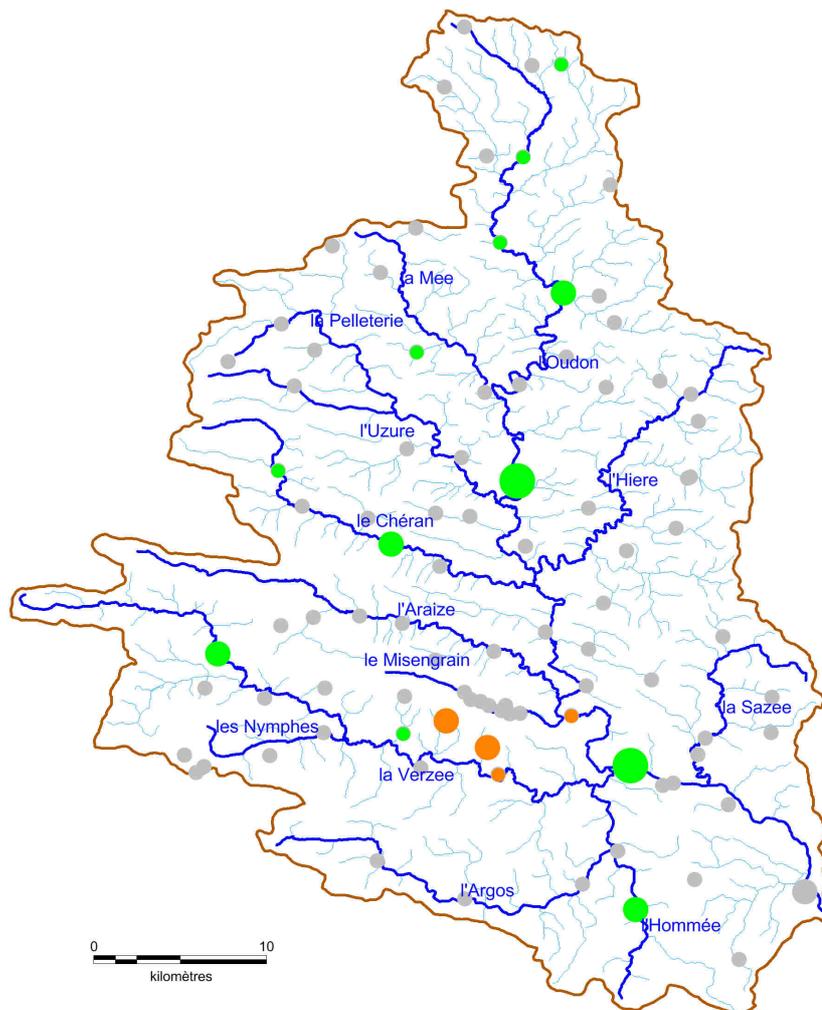
sur les affluents de l'Oudon



à la prise d'eau de Segré



Etat de la généralisation du traitement du phosphore des stations d'épuration communales de plus de 1000 équivalent-habitants



Capacité des stations d'épuration en équivalent-habitants	Stations d'épuration ≥ 1000 eq-hab disposant d'un traitement du phosphore
● 10 000 à 28 400 (2)	■ Station traitant le phosphore (12)
● 2 000 à 10 000 (7)	■ Station ne traitant pas le phosphore (4)
● 1 000 à 2 000 (8)	■ Sans information (1)
● Stations d'épuration communales <1000eq-hab	
▭ limite du bassin versant de l'Oudon	Origine des données : SATESE 49 - 2011, SATESE 53 - 2011
— réseau hydrographique principal	
— réseau hydrographique secondaire	

Commission locale de l'eau - IGN 2004© - BD Carthage®
Licences 2004/CUDX/0703 - Reproduction et diffusion interdites - Juin 2015

Evolution des espèces invasives sur le bassin versant de l'Oudon de 2014 à 2016



Jussie



Myriophille du Brésil



Renouée du Japon



Elodée du Canada



Crassule de Helms

	SBON		
	2014	2015	2016
Jussie	Red	Green	Green
Myriophille du Brésil	Orange	Green	Yellow
Renouée du Japon	White	Yellow	White
Elodée du Canada	White	Yellow	White
Crassule de Helms	White	White	White

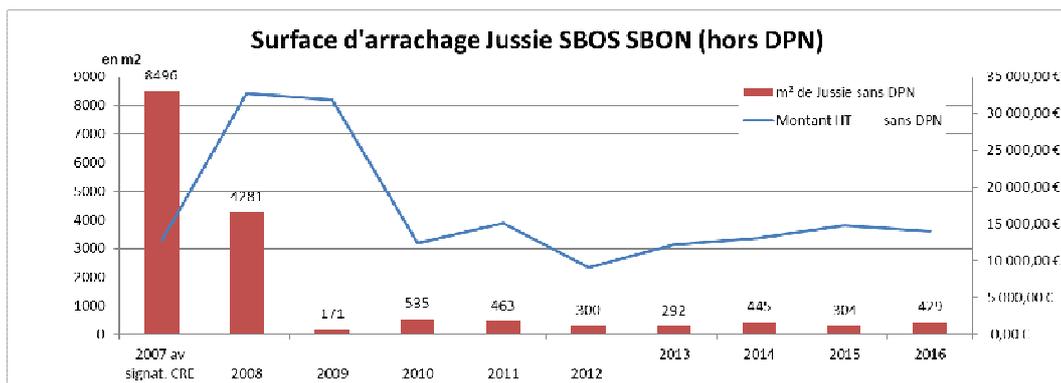
	SBOS		
	2014	2015	2016
Jussie	Green	Green	Orange
Myriophille du Brésil	White	Orange	Blue
Renouée du Japon	Green	Green	Yellow
Elodée du Canada	Orange	Red	Green
Crassule de Helms	Orange	Blue	Blue

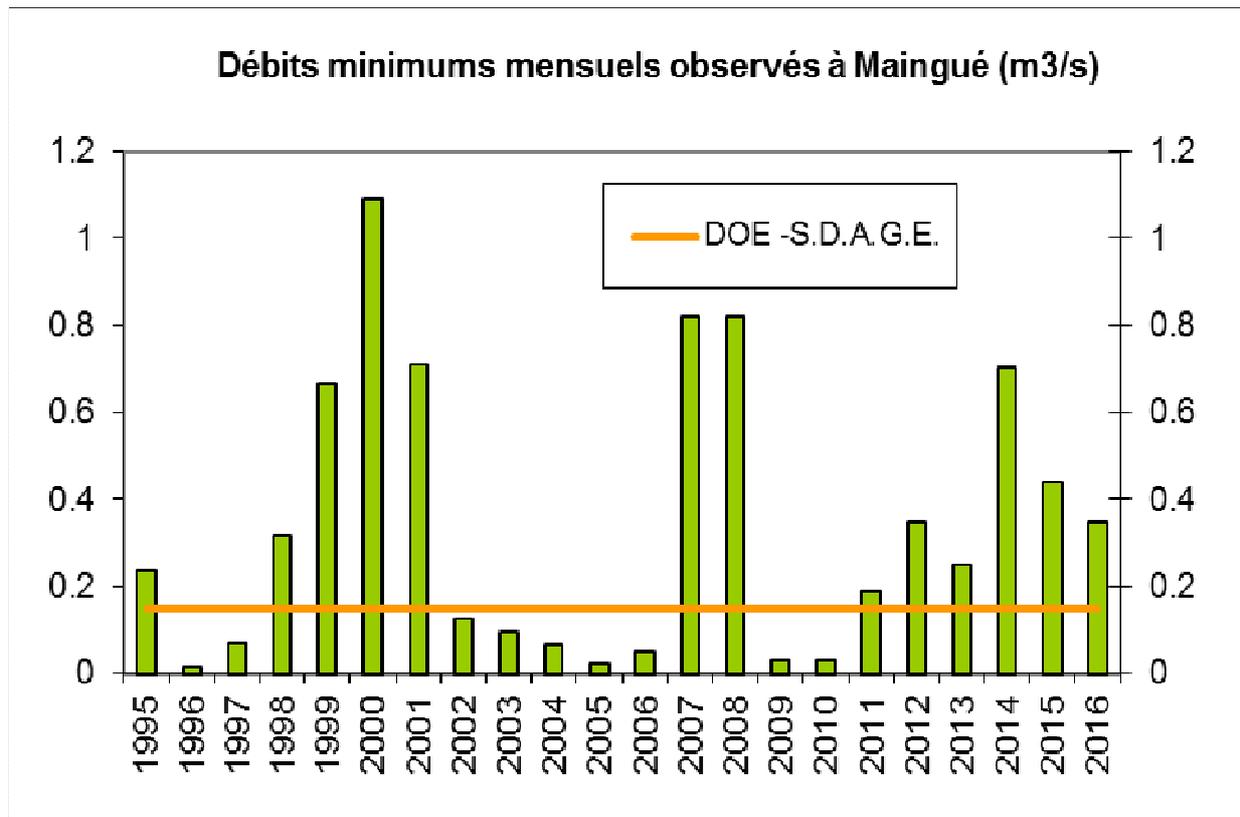
Evolution : code couleur

Blue	disparition
Green	regression
Yellow	Stagnation
Orange	Apparition
Red	progression
White	pas de suivi ou donnée absente

	DPD49		
	2014	2015	2016
Jussie	White	White	Green
Myriophille du Brésil	White	White	White
Renouée du Japon	White	White	White
Elodée du Canada	White	White	White
Crassule de Helms	White	White	White

Commission locale de l'eau
IGN 2004© - BD Carthage©
Licences 2004/CUDX/0703
Reproduction et diffusion interdites
Février 2016

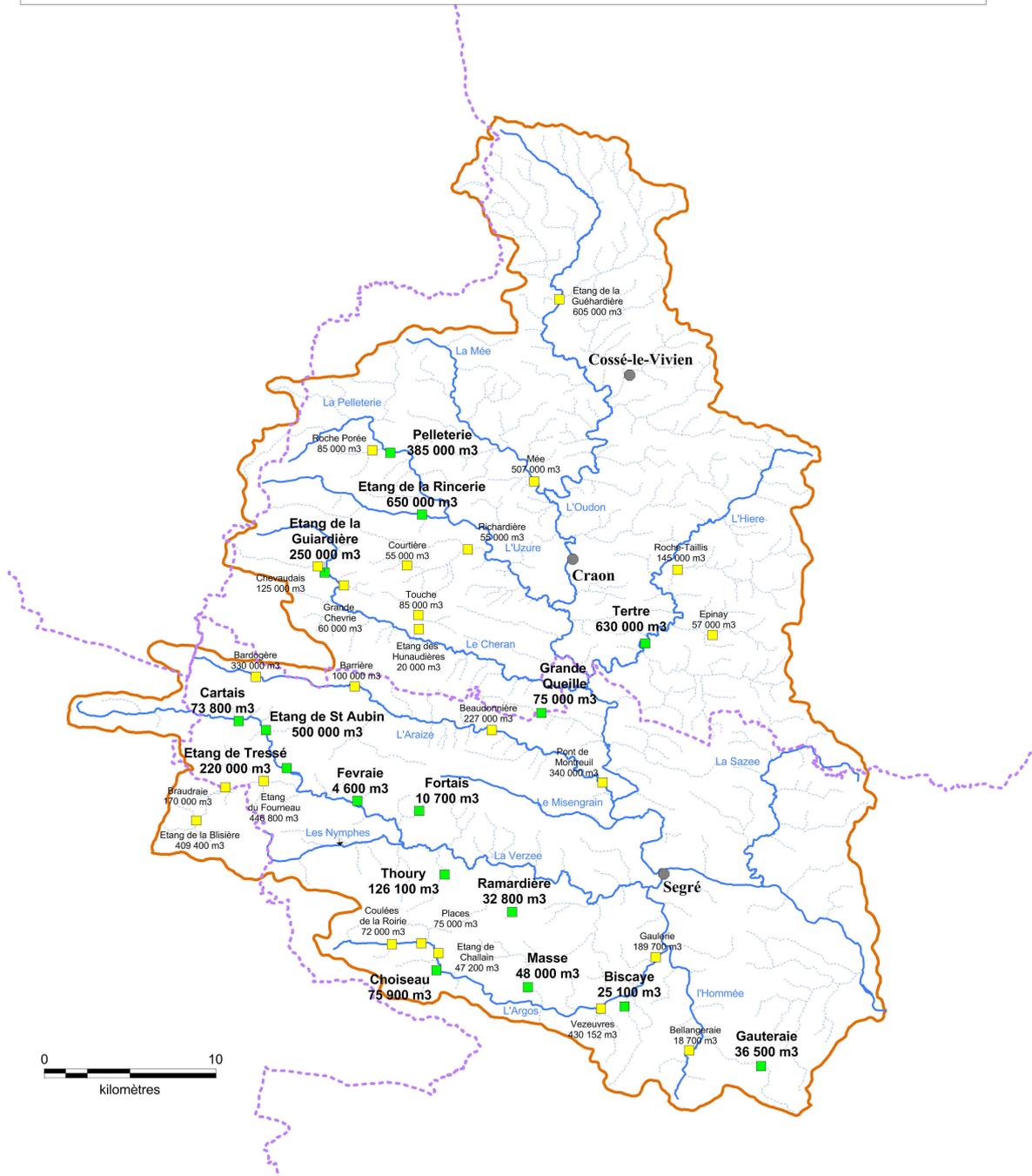




**Répartition moyenne des volumes prélevables équivalents annuels en cours d'eau par usage
(proposition issue de l'étude de gestion quantitative) :**

	AEP	Abreuvement	Irrigation	Industrie	Autre – Notamment remplissage des plans d'eau
Amont Oudon amont	15% - 25%	20% - 30%	10% - 15%	0% – 5%	25% - 55%
Aval Oudon amont	15% - 25%	35% - 45%	5%-10%	5% - 10%	10% - 40%
Usure	0% -10%	40% - 50%	5%-10%	0% – 5%	25% - 55%
Chéran	0% -10%	20% - 30%	10% - 15%	25% - 30%	15% - 45%
Araïze	40% - 50%	20% - 30%	10% - 15%	0% – 5%	0% - 30%
Hière	15% - 25%	45% - 55%	5%-10%	0% – 5%	5% - 35%
Misengrain	0% -10%	25% - 35%	5%-10%	0% – 5%	40% - 70%
Argos	0% -10%	35% - 45%	20% - 30%	0% – 5%	10% - 45%
Verzée	0% -10%	25% - 35%	10% - 20%	0% – 5%	30% - 65%
Oudon moyen	50% - 60%	15% - 25%	5%-10%	0% – 5%	0% - 30%
Oudon aval	0% -10%	40% - 50%	20% - 25%	0% – 5%	10% - 40%

Etat d'avancement du programme de lutte contre les inondations du bassin versant de l'Oudon en 2015 et 2016



Les quantités indiquées en m3 correspondent aux volumes d'eau stockés dans les retenues pour la crue historique de dimensionnement février 1996 (période de retour de 20 ans sur le bassin versant de l'Oudon).

Légende

- Limite du bassin versant de l'Oudon
- Réseau hydrographique
- Limites départementales

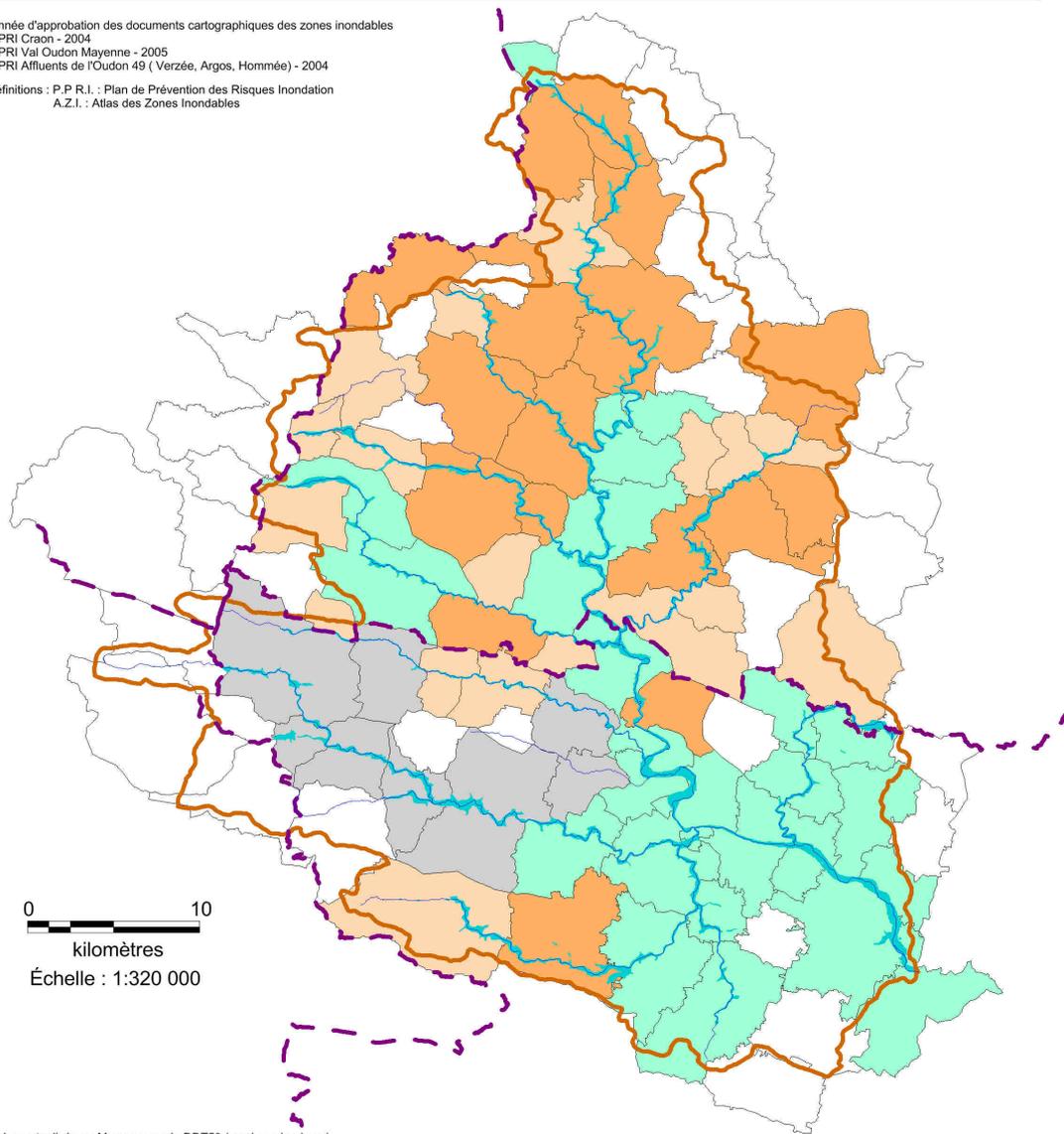
Etat d'avancement des sites

- REALISE - EN FONCTIONNEMENT
- NON REALISE - au stade de l'étude ou du projet

Commission locale de l'eau
 IGN 2004® - BD Carthage® - Licences 2004/CUDX/0702
 BD Carthage® - Licences 2004/CUDX/0703
 Reproduction et diffusion interdites - Novembre 2016

**PRISE EN COMPTE DES ZONES INONDABLES
DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME
SITUATION au 31 décembre 2015**

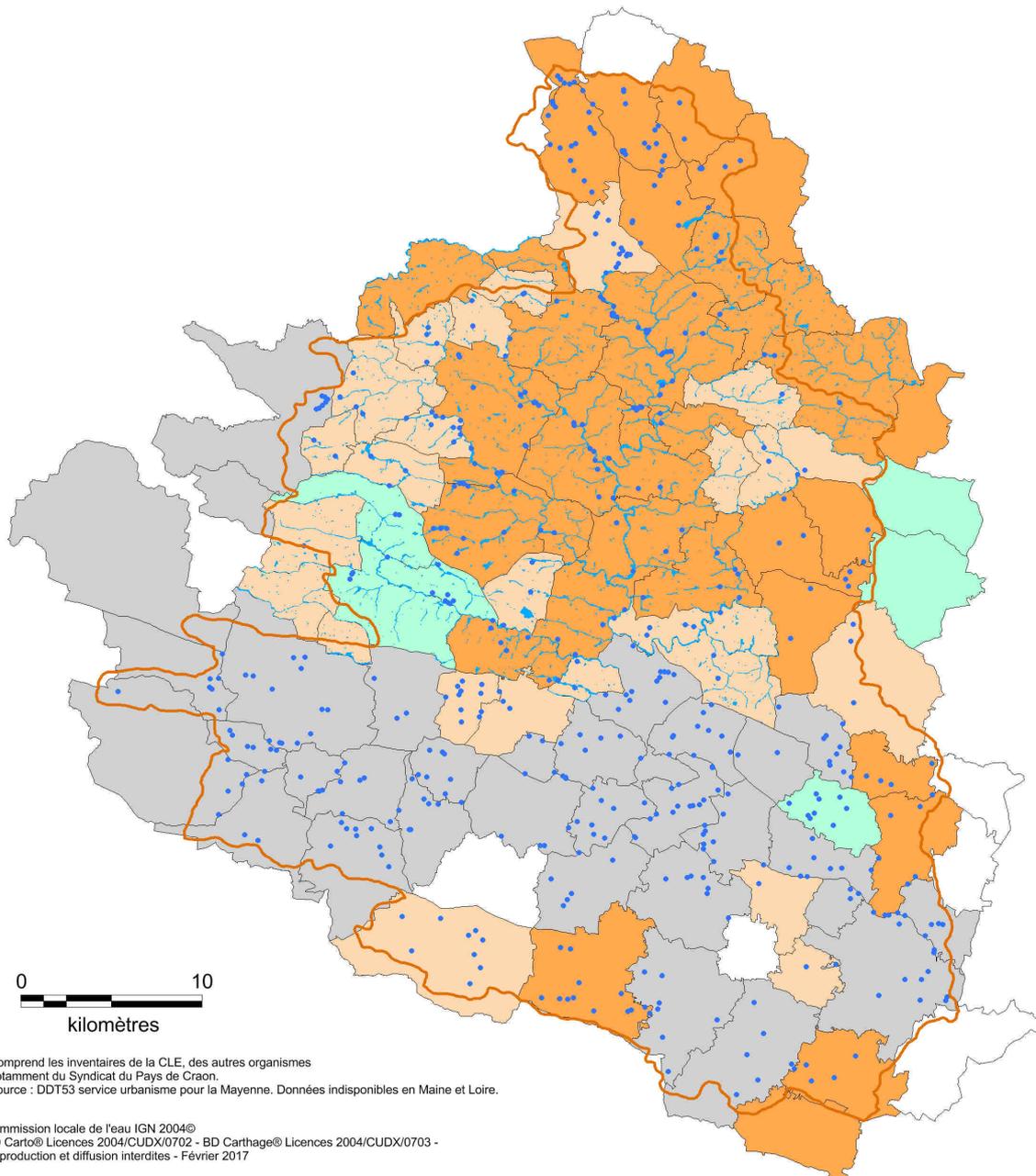
Année d'approbation des documents cartographiques des zones inondables
 PPRI Craon - 2004
 PPRI Val Oudon Mayenne - 2005
 PPRI Affluents de l'Oudon 49 (Verzée, Argos, Hommée) - 2004
 Définitions : P.P.R.I. : Plan de Prévention des Risques Inondation
 A.Z.I. : Atlas des Zones Inondables



Données actualisée en Mayenne par la DDT53 (service urbanisme)
 Commission locale de l'eau - IGN 2004© BD Carto© Licences 2004/CUDX/0702
 BD Carthage© Licences 2004/CUDX/0703 - Reproduction et diffusion interdites - Février 2017

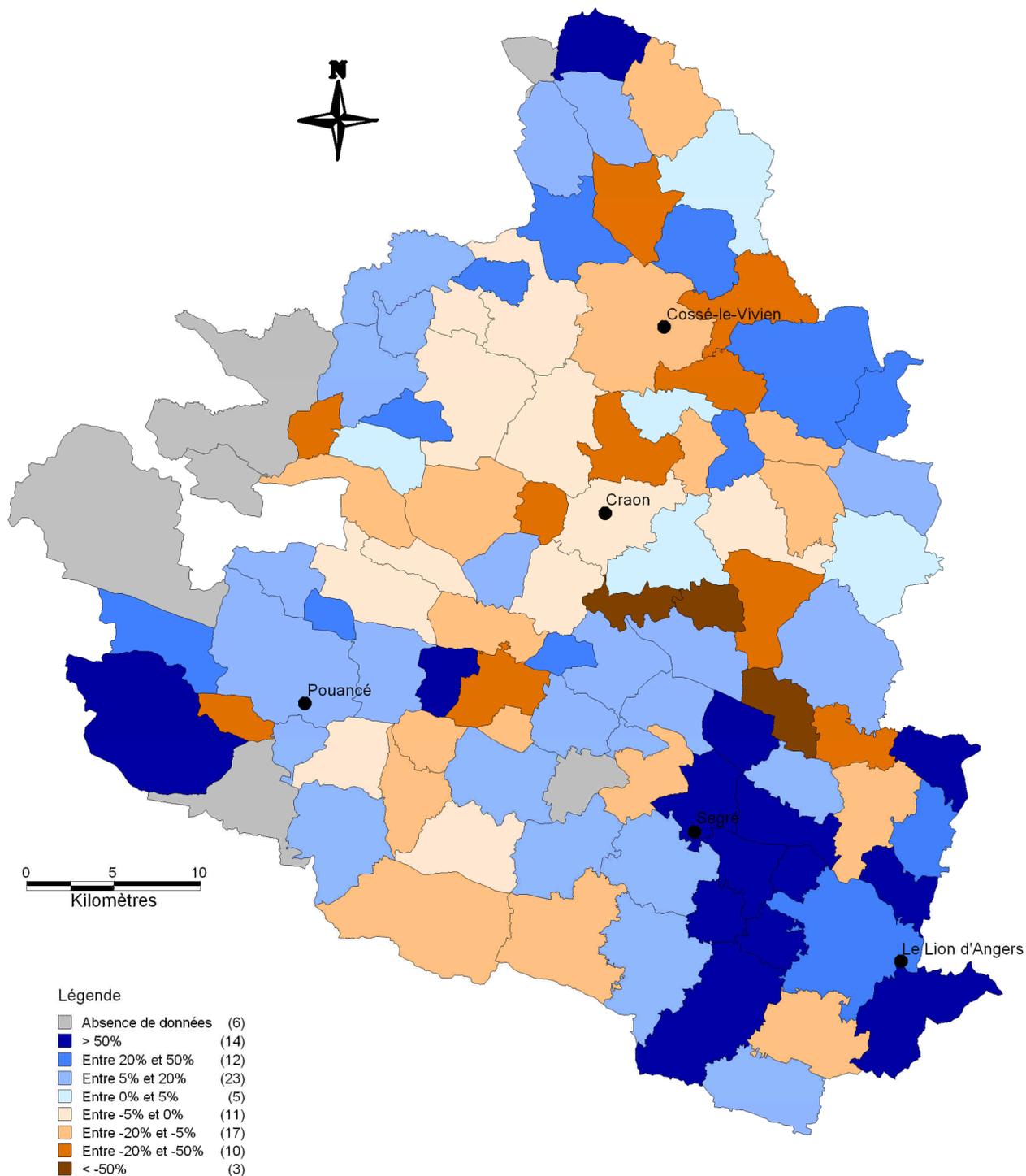
 Réseau hydrographique	Zones inondables reportées dans les documents d'urbanisme	
 Limites départementales	 oui	(26)
 Zones inondables cartographiées (PPRI)	 non	(17)
	 non (absence de document d'urbanisme RNU)	(19)
	 Donnée indisponible	(9)
	 Commune non concernée par un PPRI ou un AZI	(30)

INTEGRATION DES ZONES HUMIDES DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME SITUATION au 31 décembre 2015



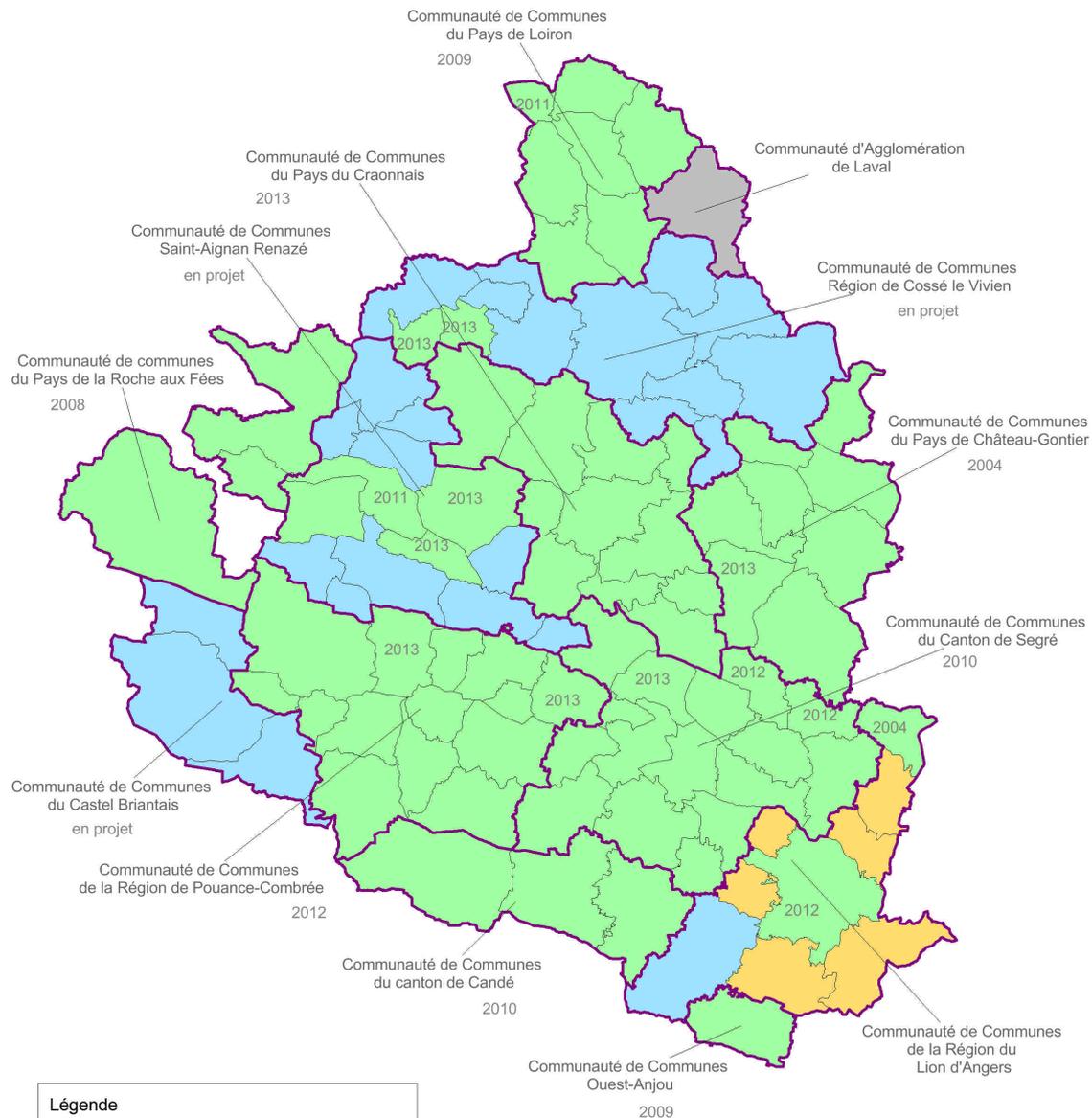
	Limite du bassin versant de l'Oudon	Intégration des zones humides dans les documents d'urbanisme	
	Zones humides inventoriées		oui (6)
	Zones humides inventoriées		non (31)
			non (commune sans document d'urbanisme RNU) (26)
			donnée indisponible (32)
			Commune non concernée par des zones humides inventoriées (6)

Evolution des surfaces drainées entre 2000 et 2010



SY.M.B.O.L.I.P.
Données : d'après le RGA 2000 et 2010
BD Carto®
Licences 2004/CUDX/0703
Reproduction et diffusion interdites - Juin 2013

**Etat des inventaires du bocage
réalisés par les communes et les communautés de communes
Situation en 2013**



Légende

réalisé (70)

en projet (24)

non réalisé (6)

non renseigné (1)

20XX date d'inventaire la plus récente

Données établies à partir du questionnaire aux communes 2013
Commission locale de l'eau
IGN 2004© - BD Carto©Licences 2004/CUDX/0702
Reproduction et diffusion interdites - Décembre 2015

Z:\BVOUDON\SIG\LE SIG\DOCUMENTS_MAPINFO\TABLEAUX_DE_BORD_WORLD\LOTTE_POLLUTION\INVENTAIRE_BOCAGE.wor